



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

1. Préambule	3
2. Définitions.....	3
3. Objet et durée	4
4. Conditions financières.....	5
5. Modalités d'accès aux services et d'utilisation de la plateforme	5
5.1 Modalité de création d'un Compte	5
5.2 Accès à la plateforme	5
5.4 Respect des règles d'utilisation	7
5.5 Sécurité	8
6. Propriété intellectuelle de la plateforme	8
7. Protection des Données.....	9
7.1 Protection des Données Clients.....	9
7.2 Non-concurrence.....	10
7.3 Protection des données à caractère personnel.....	10
7.3.1 Finalités de traitement	11
7.3.3 Hébergement et destinataires des Données personnelles	11
7.3.4 Droit des personnes concernée	11
7.3.5 Registre	11
8. Dispositions générales	12
8.1 Gestion des CGU	12
8.2 Confidentialité.....	12
8.3 Preuve.....	13
8.4 Suspension des services	13



8.5 Garanties.....	14
8.6 Responsabilité.....	14
8.7 Sous-traitance, cession	14
8.8 Force majeure	15
8.9 Cessation des relations	15
8.10 Référence commerciale.....	15
8.11 Invalidité partielle.....	15
8.12 Non-renonciation	15
8.13 Droit et juridiction applicable	16



1. Préambule

WINDDLE a développé une plateforme digitale de services de pilotage de la chaîne d'approvisionnement. Cette solution collaborative permet de créer un lien direct entre les clients (« **Clients** ») et l'ensemble de leurs partenaires d'approvisionnements (« **Partenaires** ») pour partager les informations, limiter les tâches à faible valeur ajoutée et permettre une visibilité en temps réel sur l'avancée des « **Processus Client** ».

2. Définitions

- **Administrateur** : Personne désignée par un Licencié et agissant sous sa responsabilité à l'égard de WINDDLE afin de définir et administrer les droits des Utilisateurs, la création des Comptes de ces derniers ainsi que le paramétrage de la Plateforme grâce à un Compte Administrateur sur la Plateforme.

- **Base de données** : Ensemble structuré et organisé de Données recueillies par WINDDLE via la Plateforme auprès des Licenciés de WINDDLE et de données générées, calculées et intégrées par WINDDLE et auxquelles la Plateforme est reliée. La Base de données est financée, constituée, structurée et exploitée par WINDDLE qui en est titulaire, indépendamment des Données qui la composent, en sa qualité de « Producteur » au sens de l'article L. 341-1 du Code de la Propriété Intellectuelle ou de l'article 7.1 de la Directive européenne 96/9/CE.

- **CGU** : Les présentes conditions générales d'utilisation de la Plateforme et des Services.

- **Client** : Licencié ayant souscrit dans le cadre de Conditions Particulières aux Services de WINDDLE, responsable des Processus Client et propriétaire des Données et Documents générés dans le déroulement de ces Processus Client.

- **Document(s)** : Tout fichier informatique mis en ligne sur la Plateforme par le Licencié et hébergé par WINDDLE dans le cadre des Services.

- **Compte** : Compte Administrateur ou Utilisateur créé par WINDDLE permettant à un Utilisateur d'accéder à la Plateforme et de bénéficier des Services.

- **Données** : Ensemble de données traitées par WINDDLE et/ou échangées avec le Licencié dans le cadre de l'exécution des Services et hébergé physiquement dans la Base de Données.

- **Durée** : Durée des CGU et de la Licence telle que définie à l'Article 3 ci-dessous.

- **Interface** : interface informatique éditée par WINDDLE entre la Plateforme et les systèmes d'information du Licencié permettant d'échanger des Données ou Documents, pouvant contenir des éléments fonctionnels spécifiques au Licencié, faisant partie intégrante du Service mais pas de la Plateforme.

- **Infrastructure** : désigne les équipements informatiques et/ou de télécommunications, incluant les Serveurs, mis en œuvre par WINDDLE pour la fourniture des Services.

- **Licence** : Droit d'utilisation de la Plateforme concédé par WINDDLE au Licencié dans les conditions et au titre des présentes CGU.



- **Licencié** : Indifféremment et/ou collectivement le Client ou le Partenaire ainsi que l'ensemble de leurs Utilisateurs Autorisés respectifs.
- **Partie(s)** : Séparément ou ensemble le Licencié et WINDDLE.
- **Points de raccordements** : Extrémités de l'infrastructure reliées aux réseaux de communications électroniques, destinées à recevoir les requêtes des Utilisateurs et à délivrer les Services.
- **Processus Client** : activité du Client qui sera facilitée par les Services proposés par WINDDLE: suivi de commande d'achat, demande de cotation, développement de produit, etc.
- **Serveurs** : Équipements informatiques connectés au réseau Internet qui permettent d'héberger la Plateforme, les Données et les Documents.
- **Services** : Ensemble des services édités et fournis par WINDDLE au travers de la Plateforme, du Support ou des Interfaces.
- **Support** : assistance fournie par WINDDLE aux Utilisateurs dans l'usage de la Plateforme.
- **WINDDLE** : Désigne la société française WINDDLE, Société par Actions Simplifiée au capital de 20,000.00 euros, dont le siège social est situé 15 rue de Siam, 75116 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro n° 811 521 491, représentée par son Président.
- **Partenaire** : Licencié travaillant pour le compte d'un ou plusieurs Client et souhaitant à ce titre se connecter à la Plateforme pour collaborer aux processus Client(s).
- **Plateforme** : Portail web édité par WINDDLE accessible, à partir d'un Compte, à l'adresse www.winddle.com permettant à un Utilisateur d'accéder aux Services par le biais d'un Compte valide.
- **Utilisateur** : Toute personne physique habilitée par le Licencié à utiliser les Services et la Plateforme en agissant sous la responsabilité et pour le compte du Licencié.
- **Utilisateur(s) Autorisé(s)** : Ensemble des Utilisateur(s) et Administrateur(s) du Licencié.

3. Objet et durée

Les CGU ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles WINDDLE fournit les Services au Licencié et lui concède une Licence d'utilisation de la Plateforme. En demandant la création d'un Compte et en accédant aux Services par quelque moyen que ce soit, le Licencié déclare prendre connaissance et accepter sans réserve les CGU applicables.

Les CGU sont applicables au Licencié à compter de la création par WINDDLE d'un Compte du Licencié pour une durée indéterminée, sauf dénonciation par WINDDLE ou par le Licencié, pour quelque raison valable que ce soit, notifiée par écrit et respectant un préavis de quinze (15) jours ouvrés, ce qui entraînera la clôture automatique et immédiate de l'ensemble des Comptes du Licencié.



Il peut être dérogé aux dispositions qui précèdent relatives à la durée et à la clôture des Comptes du Licencié dans le cadre de conditions particulières susceptibles d'être convenues entre le Licencié et WINDDLE.

4. Conditions financières

Les Services sont fournis et la Licence est concédée par WINDDLE au Client exclusivement dans le cadre des Conditions Particulières nécessairement conclues entre WINDDLE et le Client.

Les Services sont fournis et la Licence est concédée par WINDDLE au Partenaire à titre gracieux, sauf dispositions contraires prévues dans des Conditions Particulières susceptibles d'être conclues entre WINDDLE et le Partenaire.

5. Modalités d'accès aux services et d'utilisation de la plateforme

5.1 Modalité de création d'un Compte

Les Services et la Plateforme sont uniquement réservés aux Utilisateurs Autorisés habilités par le Licencié auprès de WINDDLE. A cet effet, le Licencié doit faire une demande de création de Compte Administrateur auprès de WINDDLE. L'accès à la Plateforme ou aux Services par les Utilisateurs Autorisés se fait ensuite à distance, via l'Application ou l'Interface et par le réseau Internet et nécessite l'utilisation d'identifiants et de mots de passe ou de tout autre disposition d'authentification désigné par WINDDLE (ci-après, les « **Codes d'Accès** »), qui seront communiqués par WINDDLE au Licencié.

Une fois son Compte activé, tout Administrateur habilité par le Licencié, peut créer et administrer les Comptes des Utilisateurs, à moins que le Licencié ne délègue ces tâches à WINDDLE. Un Administrateur peut modifier les identifiants et les éléments d'identification des Utilisateurs, directement depuis la Plateforme ou en demandant assistance à WINDDLE.

Il est strictement interdit pour un même Utilisateur de disposer de plusieurs Comptes, ainsi que d'utiliser les Services à partir d'un Compte ouvert par un autre Utilisateur en utilisant frauduleusement les identifiants de cet Utilisateur. Chaque Utilisateur est seul responsable de la préservation de la confidentialité de ses identifiants. Il s'engage à prendre toutes mesures utiles pour assurer sa parfaite confidentialité, notamment afin qu'aucun tiers ne puisse usurper son identité et son Compte dans des conditions susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers ainsi qu'à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables sur Internet.

5.2 Accès à la plateforme

WINDDLE concède au Licencié un droit d'utilisation de la Plateforme non-exclusif, non-transférable et non-cessible afin de déployer ceux-ci auprès des Utilisateurs Autorisés du Licencié, à l'exclusion de tout tiers, pour la conduite de son activité et ses besoins internes, pour le monde entier et pour la Durée. WINDDLE met à la disposition du Licencié un accès à la Plateforme.



Le Licencié reconnaît que toute mise à jour de la Plateforme ne saurait être interprétée comme constituant la concession d'une nouvelle Licence.

5.3 Conditions d'accès aux Services

L'accès à la Plateforme et l'utilisation des Services nécessitent un équipement informatique disposant d'un accès à Internet.

WINDDLE fait ses meilleurs efforts pour que l'accès aux Services soit possible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou d'événement hors du contrôle de WINDDLE et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de la Plateforme et des Services. WINDDLE ne garantit pas que la Plateforme et les Services soient accessibles en permanence. Eu égard à la complexité d'Internet, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des internautes, des différents goulots d'étranglement sur lesquels WINDDLE n'a pas de maîtrise, la responsabilité de WINDDLE est limitée au fonctionnement de son Infrastructure dont les limites extérieures sont constituées par les Points de raccordements. WINDDLE ne saurait être tenu en aucun cas pour responsable :

- des vitesses d'accès depuis les ordinateurs et/ou serveurs des Utilisateurs,
- des ralentissements externes,
- des mauvaises transmissions dues à une défaillance ou à un dysfonctionnement de ces réseaux

Compte tenu de la nature et de la complexité des technologies qui sont mises en œuvre pour la fourniture des Services, WINDDLE s'engage à apporter tout le soin raisonnablement possible à la fourniture des Services, le Licencié reconnaissant que les Services fournis ne peuvent être exempts d'anomalies, de défaillances, d'interruptions et d'indisponibilités. A la suite de l'information donnée par le Licencié de la survenance d'anomalies, WINDDLE fera ses meilleurs efforts pour y remédier dans les meilleurs délais. WINDDLE ne saurait néanmoins en aucun cas être tenu responsable de :

- la qualité des Données saisies et/ou générées, ainsi que des Documents déposés et/ou transmis sur la Plateforme par les Utilisateurs Autorisés dans le cadre des Services,
- la survenance d'un cas de force majeure,
- une utilisation contraire aux CGU par les Utilisateurs Autorisés,
- d'une défaillance ou d'un manquement d'un Utilisateur Autorisé,
- plus généralement de toute cause échappant au contrôle raisonnable de WINDDLE

WINDDLE pourra interrompre les Services, sans engager sa responsabilité et sans faute de sa part, à des fins de maintenance des Serveurs et la Plateforme, les Utilisateurs en étant préalablement informés dans la mesure du possible. WINDDLE pourra également suspendre tout ou partie des Services en cas :

- d'intrusion sur la Plateforme susceptible d'affecter le fonctionnement des Services, de la Plateforme, des Serveurs et/ou de l'Infrastructure,



- de mauvaise utilisation des Services par un Utilisateur Autorisé susceptible d'affecter le fonctionnement des Services, de la Plateforme et/ou de l'Infrastructure,
- de demande ou sur requête d'une autorité administrative ou judiciaire notamment relative aux Données et/ou Documents traités, utilisés et/ou hébergés dans le cadre des Services.

Il est expressément entendu que le(s) Comptes :

- d'un Client ne lui permettent d'accéder et de visualiser que ses propres Données et Documents transmis par WINDDLE, ses Utilisateurs et par les Partenaires participant au Processus Client.
- d'un Partenaire ne lui permettent d'accéder et de visualiser que les Données et Documents transmis par WINDDLE et diffusés par ses Utilisateurs pendant la durée de la collaboration autorisée par le Client.

Dans l'hypothèse où le Licencié Partenaire souhaiterait sous-traiter tout ou partie de son activité sur la Plateforme, cette sous-traitance devra passer par l'approbation du Client ainsi que de la création d'au moins un Compte pour le nouveau Licencié Partenaire direct du Client.

5.4 Respect des règles d'utilisation

Les Services et la Plateforme devront être utilisés conformément à leur destination telle que décrite au sein des CGU. Il appartient au Licencié de s'assurer :

- du respect des recommandations requises pour l'utilisation de la Plateforme et des Services par les Utilisateurs Autorisés,
- que ses Utilisateurs Autorisés disposent des compétences nécessaires à l'utilisation de la Plateforme et des Services.

Les Services offrent la possibilité aux Utilisateurs Autorisés d'ajouter des Données et des Documents, notamment sous la forme de commentaires ou de messages du service « Chat », sur la Plateforme. Le Licencié est seul responsable des commentaires de ses Utilisateurs Autorisés, WINDDLE n'opérant aucune modération des commentaires, et de manière générale, des Données ou Documents transmis par un Licencié via la Plateforme. WINDDLE n'est pas davantage responsable des décisions prises par un Licencié à raison des Données ou Documents transmis par un autre Licencié via la Plateforme.

Le Licencié doit responsabiliser ses Utilisateurs Autorisés et s'assurer que chaque Utilisateur Autorisé s'engage à ne pas émettre des Données et/ou Documents qui seraient de nature à engager la responsabilité du Licencié du fait d'un de ses Utilisateurs Autorisés, notamment :

- diffamer, abuser, harceler, traquer ou menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui,
- faire l'apologie des crimes contre l'humanité, ne pas inciter à la haine raciale ou la pédophilie,
- créer une fausse identité ou usurper l'identité d'un tiers,
- perturber le fonctionnement de la Plateforme et/ou des Services,
- porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment en :
 - reprenant tout ou partie du contenu d'œuvres préexistantes sans l'autorisation des titulaires des droits sur ces œuvres,
 - reproduisant et/ou utilisant la marque, la dénomination sociale, le logo ou tout signe distinctif d'un tiers,



- porter atteinte à la vie privée et au droit à l'image des personnes susceptibles d'être identifiées au sein d'images, de photos, de messages ou des vidéos.

D'une manière générale, le Licencié s'engage à ne pas transmettre via ses Utilisateurs Autorisés des éléments qui portent atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou aux droits des tiers et notamment le droit des marques, le droit de la personne ou le droit d'auteur.

Le Partenaire est expressément informé et accepte que l'utilisation de la Plateforme et des Services engage sa responsabilité notamment vis-à-vis des Clients pour le compte desquels il participe aux Processus Client. WINDDLE exclut toute responsabilité vis-à-vis du Licencié et des Utilisateurs Autorisés et de tout dommage direct ou indirect qui pourrait survenir lié à une mauvaise utilisation de la Plateforme et/ou des Services. WINDDLE n'assume aucune responsabilité du fait des Données et/ou Documents mis en ligne par les Utilisateurs Autorisés, qui relèvent de la responsabilité exclusive du Licencié concerné. WINDDLE se réserve en outre le droit de faire évoluer les Services. Des modifications techniques pourront intervenir sans préavis de la part de WINDDLE.

5.5 Sécurité

Le Licencié est seul responsable de la conservation, de la sécurité et de l'intégrité des Codes d'Accès et s'engage à signaler au WINDDLE toute perte ou usage abusif des Codes d'Accès, dans les meilleurs délais et par tous moyens, à condition de confirmer sans délai à WINDDLE cette perte ou cet usage abusif par lettre recommandée avec accusé de réception. Jusqu'à la réception par WINDDLE d'une telle confirmation, toute action effectuée par un Utilisateur Autorisé sera irréfutablement réputée effectuée par le Licencié et relèvera de la responsabilité exclusive de ce dernier à l'égard de WINDDLE ou des tiers.

Le Licencié reconnaît que, malgré le niveau élevé des normes de sécurité mises en œuvre par WINDDLE :

- les données transmises par l'Internet transitent par des réseaux de communication électronique indépendants ayant des caractéristiques et des capacités diverses et qui sont parfois surchargés ;
- l'Internet est un réseau ouvert et que, par conséquent, les informations transmises par ce moyen ne sont pas protégées contre les risques de détournement, d'intrusion frauduleuse, malveillante ou non autorisée dans le système d'information du Licencié, de piratage d'extraction ou d'altération non autorisée de données, de programmes système et de fichiers, de contamination par des virus informatiques, etc ;
- il appartient au Licencié de prendre toutes les mesures appropriées incluant la sensibilisation et le contrôle des activités des Utilisateurs Autorisés afin de protéger son système d'information contre une contamination par des virus et des tentatives d'intrusion non autorisée.

WINDDLE se réserve le droit de suspendre l'accès à la Plateforme et/ou aux Services en cas de suspicion légitime d'usage frauduleux ou de tentative d'usage frauduleux de Codes d'Accès.

6. Propriété intellectuelle de la plateforme



WINDDLE est titulaire des droits d'exploitation relatifs ou associés à la Plateforme et supports de formation qui s'y rattachent, ainsi qu'à leurs versions successives.

Rien dans les CGU ne pourra être interprété comme un transfert de propriété ou de quelque droit de propriété intellectuelle de la part de WINDDLE ou comme transférant quelque droit de propriété que ce soit sur la Plateforme ou sur les droits associés à la Base de données, l'Infrastructure et les supports de formation de WINDDLE ou tout autre droit de propriété intellectuelle de WINDDLE

Toute suggestion de correction d'erreur ou d'observations portant sur toute nouvelle fonctionnalité de la Plateforme ou de la Base de données formulée par le Licencié à WINDDLE est la propriété exclusive de WINDDLE. WINDDLE demeure libre de choisir à sa seule discrétion de développer les fonctionnalités et corrections suggérées par le Licencié.

Sauf expressément stipulé dans les CGU, le Licencié ne dispose d'aucun droit sur les marques, marques de services, dessins ou modèles de WINDDLE, qui demeurent tous la propriété exclusive de WINDDLE.

Le Licencié ne déposera ni ne tentera de déposer ou utiliser quelque logiciel, nom commercial, marque de fabrique, marque de service, nom de domaine ou dessin ou modèle qui, en tout ou partie, s'incorporerait ou prêterait, par sa similitude, à confusion avec WINDDLE, ses signes distinctifs sa Plateforme et/ou sa Base de données.

Le Licencié ne peut sous-licencier, éditer, afficher, révéler, louer, modifier, prêter, distribuer ou créer des œuvres dérivées de la Plateforme, de la Base de données ou d'une correction ou version, en tout ou en partie, ni les Documents ou Données des autres Licenciés de WINDDLE accessibles via la Plateforme. En dehors des situations expressément visées dans les CGU, le Licencié s'abstiendra, et ne permettra à aucune tierce partie, de :

- copier, imiter ou fabriquer les la Plateforme ou une Base de Données en tout ou partie,
- reproduire ou extraire de manière qualitativement ou quantitativement substantielle ou sans autorisation écrite de WINDDLE, tout ou partie de la Base de Données,
- traduire, analyser, modifier, adapter, améliorer, étendre, décompiler, désassembler ou d'une quelconque autre manière pratiquer l'ingénierie inverse ou tenter de dériver le code source de la Plateforme, de quelque façon que ce soit, ou,
- utiliser la Plateforme ainsi que les Documents ou les Données qui y sont accessibles pour fournir ceux-ci en tout ou partie en tant que service ("**Software as a Service**" ou "**SaaS**") ou tout hébergement d'infogérance ou service-bureau ou toute autre situation dans laquelle la Plateforme ou une Base de données serait utilisé hors du périmètre de la Licence ou pour traiter les données d'un tiers.

Le Licencié signalera au plus vite à WINDDLE toute contrefaçon présente, prévisible ou suspectée, de la Plateforme ou d'une Base de données ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de WINDDLE, ainsi que de toute demande ou allégation sur le fait que la Plateforme ou une Base de données contreferaient les droits d'une tierce partie.

7. Protection des Données

7.1 Protection des Données Clients



Le Licencié est propriétaire et responsable des Données et des Documents qu'il saisit ou transmet via la Plateforme ou les Interfaces, incluant les Données et les Documents qu'il remet à WINDDLE aux fins de leur intégration par ce dernier sur la Plateforme aux fins de la fourniture des Services. Le Licencié concède à ce titre à WINDDLE une licence d'utilisation de ces Données et Documents aux fins des présentes CGU et de la fourniture des Services via la Plateforme.

En tout état de cause, le Licencié effectue les sauvegardes nécessaires des Données et Documents de toute nature qu'il serait amené à mettre à disposition de WINDDLE.

7.2 Non-concurrence

WINDDLE s'engage à l'égard du Licencié à ne pas adopter un comportement visant à se substituer à ce dernier auprès de ses clients, sous-traitants ou partenaires commerciaux.

Les Données et Documents relatifs au déroulement des Processus Client ne pourront en aucun cas être utilisés par WINDDLE pour développer une activité concurrente de celle du Licencié, ni pour se substituer à celui-ci auprès de ses partenaires commerciaux. WINDDLE s'engage en particulier à ne pas les rendre accessibles à un tiers en dehors des cas explicitement décrits dans les présentes CGU.

7.3 Protection des données à caractère personnel

Chacune des Parties demeure responsable des traitements de données à caractère personnel qu'elle met en œuvre en cette qualité et garantit à ce titre l'autre Partie contre tout recours qui aurait pour fondement le non-respect de ses obligations à cet égard.

Dans le cadre de l'exécution des Services, WINDDLE doit avoir accès à certaines des données personnelles du Licencié et de ses Utilisateurs Autorisés.

La collecte et la transmission par le Licencié à WINDDLE de données personnelles relatives au Licencié et à ses Utilisateurs Autorisés doivent être réalisées, en sa qualité de sous-traitant, en conformité avec les dispositions de la loi « Informatique & Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, ainsi que les recommandations de la CNIL, dans les conditions suivantes.

Le Licencié est notamment responsable d'informer ses Utilisateurs Autorisés et, de manière générale, ses préposés dont les données personnelles sont destinées à être transmises à la Plateforme via les Interfaces, du fait que leurs données personnelles collectées pour les besoins des Services, peuvent être communiquées à WINDDLE.

WINDDLE s'engage, en qualité de sous-traitant, notamment à :

- a) traiter les données personnelles uniquement pour réalisation des Services ;
- b) garantir la confidentialité des données personnelles ;
- c) veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données personnelles s'engagent à une obligation de confidentialité ;
- e) avertir et assister le Licencié dans la garantie du respect des obligations relatives à la sécurité des Données personnelles, en particulier dans le cadre des procédures de notification de violation de sécurité, dans les meilleurs délais et notamment dans les 72 heures après en avoir pris connaissance, à moins que la violation en question ne soit pas susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes physiques.



7.3.1 Finalités de traitement

Le traitement des Données personnelles concernant les Utilisateurs Autorisés et les événements liés au déroulement des Processus Clients, a pour finalité la réalisation des Services.

7.3.2 Catégories de données personnelles

Pour les besoins de la fourniture des Services, WINDDLE et ses éventuels sous-traitants traitent notamment :

- les données d'identification de chaque Utilisateur Autorisé (nom, prénom, identifiant, email professionnel) ;

7.3.3 Hébergement et destinataires des Données personnelles

Les Données personnelles sont :

- hébergées de manière sécurisée sur les Serveurs localisés à Singapour
- partagés par WINDDLE uniquement avec le Client ainsi que le(s) Partenaire(s) pour le compte du(des)quel(s) ils ont été collectés
- traités par les sous-traitants et intermédiaires techniques de WINDDLE dans le cadre de la fourniture des Services.

Le Licencié s'engage à ce titre à respecter l'ensemble des obligations légales et réglementaires qui lui incombent et résultant des dispositions du Code du Travail à l'égard de ses salariés et préposés. En tout état de cause, le Licencié garantit WINDDLE contre tous recours administratifs ou judiciaires, qui serait fondé sur la violation par le Licencié ou par ses sous-traitants éventuels, des obligations légales et réglementaires qui leur incombent individuellement, relatives à l'information complète de leurs salariés ou préposés et à la consultation préalable de leurs représentants, le cas échéant, sur les traitements de leurs données personnelles résultant du fonctionnement des Services ou de la Plateforme.

7.3.4 Droit des personnes concernée

Conformément à la loi « Informatique & Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque utilisateurs peut, via une demande Support, accéder à ses données personnelles pour les faire rectifier ou, le cas échéant, en demander la suppression auprès de WINDDLE, soit dans le cadre de la clôture de son Compte, soit dans le cadre de la clôture d'un Processus Client, sous réserve des obligations légales de conservation qui incombent à WINDDLE.

7.3.5 Registre

WINDDLE déclare tenir par écrit un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte du Client comprenant :

- i. le nom et les coordonnées du responsable de traitement pour le compte duquel il agit;
- ii. les catégories de traitements effectués pour le compte du responsable du traitement;
- iii. le cas échéant, les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette



organisation internationale et, dans le cas des transferts visés à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du Règlement européen sur la protection des données, les documents attestant de l'existence de garanties appropriées ;

- iv. dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles, y compris entre autres, selon les besoins :
 - 1. le chiffrement des données à caractère personnel ;
 - 2. des moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement;
 - 3. des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
 - 4. une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.

8. Dispositions générales

8.1 Gestion des CGU

Le Licencié désigne un ou plusieurs Administrateur(s) en charge de communiquer avec WINDDLE et de lui transmettre la liste des Utilisateurs Autorisés du Licencié, ainsi que leur habilitation par le Licencié à accéder à la Plateforme et aux Services.

Le Licencié est responsable de plein droit des actes des Utilisateurs Autorisés à l'égard de WINDDLE et des tiers, y compris les actes de représentation du Licencié liés à la conclusion à l'exécution, à l'inexécution ou à la modification des CGU, notifiée par WINDDLE au Licencié ou acceptée par un Utilisateur Autorisé pour le Licencié, lequel est réputé agir au nom et pour le compte du Licencié et le représenter.

Tout Utilisateur Autorisé du Licencié sera réputé avoir pris connaissance et accepté toute modification et/ou nouvelle version des CGU à compter de leur notification par quelque moyen que ce soit par WINDDLE, à partir de la première connexion à la Plateforme et/ou utilisation des Services par ledit Utilisateur Autorisé.

En cas de modification d'un document contractuel par WINDDLE, chaque modification fera automatiquement partie intégrante des CGU à compter de l'un ou l'autre des événements visés au paragraphe précédent.

8.2 Confidentialité

Les Parties s'engagent à ne pas divulguer à des tiers toute Information Confidentielle obtenue au titre ou à l'occasion des négociations antérieures à la signature des CGU, ainsi qu'au titre de l'exécution des CGU et des Services.

On entend par Information Confidentielle, tous éléments et/ou procédés et/ou données d'ordre commercial, technique, financier, économique communiqués de quelque manière que ce soit



entre les parties, y compris tous documents imprimés, études, documentations, documents comptables, tarifs, logiciels et plus généralement tous moyens et supports de l'information confidentielle utilisés pour sa transmission entre les Parties aux fins de la fourniture des Services, qu'ils soient ou non identifiés explicitement comme tels.

Les Parties s'engagent notamment à ce que les Informations Confidentielles concernant l'autre Partie :

- soient conservées strictement confidentielles et traitées avec le même souci de précaution et de protection qu'elle accorde à ses propres informations confidentielles de même ordre ;
- ne soient divulguées qu'aux seuls membres de son personnel ayant à en connaître ou de ses prestataires placés sous sa responsabilité et ne soient utilisées par ces derniers que dans le but défini aux présentes ;
- ne soient utilisées, totalement ou partiellement, dans un autre but que celui défini au sein des CGU, sans le consentement préalable et écrit de l'autre Partie ;
- ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées, totalement ou partiellement lorsque de telles copies, reproductions, duplications ne sont pas nécessaires à l'exécution des présentes CGU et ce, de manière spécifique et par écrit.

Les Parties se portent réciproquement garantes du respect de cet engagement de confidentialité par les membres de leur personnel et/ou tout préposé éventuel incluant les Utilisateurs Autorisés.

Ne sont pas considérées comme des Informations Confidentielles, toutes informations qui sont révélées par la Partie réceptrice sur injonction d'une juridiction ou d'une administration, sous réserve que la Partie réceptrice ait informé sans délai l'autre Partie d'une telle requête afin que celle-ci puisse défendre ses droits.

L'obligation de confidentialité du présent article survivra à la fin des CGU et/ou des Services pour quelque cause que ce soit pour une durée de 5 (cinq) ans.

8.3 Preuve

Les Parties conviennent que toutes les données, informations, fichiers et tout autre élément numérique échangés entre les Parties constitueront des preuves recevables, valides, opposables et ayant la force probante d'un acte sous seing privé.

Les Parties s'engagent à ne pas contester la recevabilité, la validité, l'opposabilité ou la force probante des éléments de nature ou sous format électronique précités, sur le fondement de leur nature électronique. Sauf preuve contraire, ces éléments seront valables et opposables entre les Parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit. Les dispositions du présent paragraphe s'appliquent notamment à la notification par WINDDLE au Licencié des modifications des CGU ou à leur acceptation par le Licencié ou par un Utilisateur Autorisé, conformément aux dispositions de l'Article 8.1. « Gestion des CGU ».

8.4 Suspension des services

En cas de non-respect des obligations visées aux CGU, WINDDLE se réserve le droit de suspendre de plein droit et sans préavis l'accès aux Services de tout ou partie des Utilisateurs



Autorisés et notamment de désactiver les Comptes concernés. De même, en cas de notification par un tiers justifiant qu'un Utilisateur Autorisé fait un usage des Services de nature à porter préjudice à WINDDLE ou à des tiers ou qui serait contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public et aux dispositions légales et réglementaires, WINDDLE se réserve le droit de suspendre à tout moment l'accès aux Services ou aux Données ou Documents illicites en cause. Toute suspension d'accès aux Services décidée en application du présent article, n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Licencié.

8.5 Garanties

Le Licencié est responsable des Données et Documents que ses Utilisateurs Autorisés mettent en ligne, WINDDLE n'assumant aucune responsabilité de quelque nature que ce soit à ce titre. En conséquence, le Licencié garantit WINDDLE contre toute action qui serait engagée contre lui notamment au titre des Données et Documents de ses Utilisateurs Autorisés. Le Licencié s'engage à faire son affaire personnelle de toutes réclamations et/ou procédures, quelque en soit les formes et natures, formulées contre WINDDLE et qui se rattacheraient directement ou indirectement aux Données et Documents hébergés.

A cet effet, le Licencié s'engage notamment à régler directement à l'auteur de la réclamation, toutes les sommes que celui-ci exigerait de WINDDLE, et à intervenir volontairement si nécessaire à toutes les instances engagées contre WINDDLE, ainsi que de la garantir de toutes les condamnations qui seraient prononcées à cette occasion.

Le Licencié reconnaît que la Plateforme et les Services auxquels il accède sont mis à sa disposition en l'état et peuvent contenir des erreurs. Aucune garantie n'est faite au Licencié que la Plateforme, les Services, les Données et les Documents seront par la suite de nouveau accessibles au Licencié après la fin des CGU pour quelque cause que ce soit. WINDDLE garantit au Licencié qu'il fera ses meilleurs efforts afin que les Services fonctionnent substantiellement comme énoncé dans les CGU valides au jour de la mise à disposition des Services au Licencié.

8.6 Responsabilité

Eu égard à la complexité des Services fournis, WINDDLE est soumis à une obligation de moyens. Il est expressément convenu entre les Parties que les dommages et préjudices indirects tels que notamment préjudice commercial, perte de chance, perte de commandes, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices, ou atteinte à l'image de marque, ne donne pas lieu à réparation.

En tout état de cause, la réparation des préjudices subis par le Licencié et ses Utilisateurs du fait d'une faute avérée de WINDDLE est expressément limitée, et pendant toute la durée des CGU, à la somme de 50% des montants engagés sur la période de facturation telle qu'entendue dans les Conditions Particulières dans le cas d'un Client et de 5 000€ dans le cas d'un Partenaire.

Le Licencié reconnaît expressément que WINDDLE a, du fait des informations portées à leur connaissance dans le cadre des CGU et de la Plateforme, satisfait à ses obligations de conseil et d'informations concernant les caractéristiques des Services au moment de la souscription aux Services.

8.7 Sous-traitance, cession



L'exécution des obligations de WINDDLE, au titre de la fourniture des Services, pourra être sous-traitée, en tout ou partie, à toute personne de son choix, ce que le Licencié accepte sans réserve.

WINDDLE pourra céder à toute personne morale de son choix, tout ou partie des droits et obligations définies aux CGU, à charge pour lui d'en informer le Licencié et de lui garantir la continuité du services et de ses obligations.

8.8 Force majeure

Dans un premier temps, les cas de force majeure suspendront l'exécution des CGU. Si les cas de force majeure ont une durée d'existence supérieure à trois mois, les CGU seront résiliées automatiquement, sauf accord contraire entre les parties. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, ceux définis par l'article 1218 du Code Civil et ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

8.9 Cessation des relations

En cas de non-respect des obligations visées aux CGU, WINDDLE peut suspendre ou cesser à tout moment l'accès d'un Licencié et/ou de certains de ses Utilisateurs Autorisés aux Services dans les conditions visées aux CGU. Chaque Licencié pourra également, demander la suppression de l'accès aux Comptes de certains Utilisateurs Autorisés.

En cas de cessation des CGU WINDDLE interrompra les Services dans un délai de 24 heures à compter de l'échéance normale ou de la notification par écrit de la cessation des Services, sauf accord contraire exprès, spécifique et écrit entre les Parties.

8.10 Référence commerciale

Chaque Partie pourra utiliser le nom, l'enseigne, les marques et le(s) visuel(s) commercial(aux) (logo(s)) de l'autre Partie comme référence commerciale et faire figurer tout ou partie de ces informations au sein de tout support commercial et/ou technique, sous réserve d'en notifier au préalable la Partie citée, qui pourra s'y opposer à tout moment pour un motif légitime.

La Partie utilisatrice cessera alors dans les meilleurs délais l'utilisation de ces éléments sur ceux des supports qui peuvent être modifiés.

WINDDLE concède au Licencié le droit d'utiliser ses signes distinctifs, en ce compris la dénomination de l'application, aux seules fins de promouvoir la Plateforme et les Services de WINDDLE auprès des tiers, sous réserve de son information préalable.

8.11 Invalidité partielle

Si une ou plusieurs stipulations des CGU sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

8.12 Non-renonciation



Le fait par l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre Partie à l'une quelconque des obligations du Contrat, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

8.13 Droit et juridiction applicable

Les CGU sont régies par la loi française. Les Parties chercheront une solution amiable à toute difficulté qui pourrait surgir à propos de l'application ou de l'interprétation des CGU.

Le Licencié désigne un ou plusieurs Administrateur(s) en charge de communiquer avec WINDDLE et de lui transmettre la liste des Utilisateurs Autorisés du Licencié, ainsi que leur habilitation par le Licencié à accéder à la Plateforme et aux Services.

EN CAS DE LITIGE, COMPÉTENCE EXPRESSE EST ATTRIBUÉE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, NONOBTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MÊME POUR LES PROCÉDURES D'URGENCE OU LES PROCÉDURES CONSERVATOIRES, EN RÉFÉRÉ OU SUR REQUÊTE.